

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

Compte-rendu de la réunion du 18 mars 2005

Lieu : salle de réunion commune (lot n°13)

Présents : Emmanuel BERTRAND (*Nodule Multimédia*)
Sophie COLAS (*Supcréa*)
René-Noël DUPRAZ (*Publi Expo*)
Philippe DURAND (*F4*)
Eric HABIB (*Gavial / BH Technologie*)
Pascal HENSSIEN (*Pixel Pro*)
Magali PALIARD-MORELLE (*Le Petit Bulletin*)
Philippe VIEILLY (*artiste peintre*)

1) Intrusions dans les toilettes et les parties communes du C.E.M.O.I.

Les pompiers sont venus récemment pour neutraliser la bouche à incendie du 10 bis rue Ampère détériorée par les actuels résidents de la Grande Halle de Bouchayer-Viallet qui venaient se servir en eau. En conséquence, ceux-ci montent maintenant dans les étages se servir dans les toilettes communes, d'où la nécessité de les fermer. Mais si elles sont fermées, nous trouvons des déjections dans les parties communes (à moins que ces déjections soient le fait d'autres individus noctambules (clients des bars et/ou du nightclub voisin ?). Ceci nous nous confirme le besoin de fermer les portes permettant d'accéder à l'intérieur du bâtiment à partir de 20h par exemple (voir compte-rendu précédent exposant le principe évoqué).

2) Insécurité dans le parking

Les tentatives d'intimidation de la part des squatters du fond du parking doivent-elles nous amener à porter plainte contre eux ? Nous pensons qu'il est surtout temps de fermer les barrières !

BH Technologie est d'accord POUR DONNER le produit éclairage du parking. Merci !

3) Problème du stationnement dans la cour du 12

Nous rappelons que la cour du 12 rue Ampère n'est sensée servir qu'aux livraisons, et pas au stationnement des automobiles. La photo ci-dessous témoigne que tout le monde ne respecte pas ce principe.



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

4) Le stationnement en général

Magali PALIARD-MORELLE à fait lecture du courrier récemment transmis par Dominique RILLH au sujet du principe de stationnement envisagé par le Service Economique.

A l'unanimité, nous remettons en cause le système énoncé. Nous rappelons que dans la mesure où ce sont les usagers du parking qui ont sollicité la mise en place des barrières, la façon dont le système souhaité par le Service Economique est imposé, sans tenir compte de nos véritables besoins, n'est pas acceptable.

Ce que nous souhaitons :

- Une période d'essai de trois mois (sans attribution de places)
- La remise de 200 badges que l'Association se chargera de répartir. Nous nous engageons à payer ceux qui seront conservés (en fonction des besoins) à l'issue de la période d'essai.

5) La salle de réunion commune

BH Technologie se propose de la gérer (gestion en ligne envisagée). L'Association en deviendrait la gestionnaire, et c'est à elle que revient le soin de fixer le tarif de location. La Ville ne compte pas demander de loyer pour ce local, mais accepte-t-elle de prendre en charge les travaux de rafraîchissement qui s'imposent (parquet, tapisserie, chauffage) ?

BH Technologie se propose d'y installer du matériel de vidéoprojection en contrepartie d'une location moins chère.

Conditions pour bénéficier de cette salle : faire partie de l'association + participer aux frais (sachant que l'assurance coûte au maximum 60 € / an, ce qui ferait néanmoins augmenter le prix de l'adhésion à l'association).

Vocation de la salle : réunions uniquement (pas de fête ni activité artistique). Sont intéressés : l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I., BH Technologie (utilisateur le plus important, mais pas prioritaire), Le Petit Bulletin, Supcréa.

L'équilibre économique de la salle se fera au prorata de l'utilisation de la salle. Eric Habib (représentant de BH Technologies) s'est proposé de faire une simulation d'amortissement du local pour définir la politique tarifaire à adopter. Voici les hypothèses dont il nous fait part :

- *Les frais d'aménagements sont à la charge de la ville de Grenoble. Le budget de l'aménagement sera présenté à la ville avant les travaux pour acceptation.*
- *Les charges de gestion sont intégralement à la charge de l'association. (Le chauffage, les assurances, l'électricité, le nettoyage,.....)*
- *Il n'est pas utile d'augmenter les cotisations, les assurances étant à la charge de l'association et reprises sur la location aux usagers de la salle.*
- *BH Technologies prend à sa charge l'équipement de la salle (matériel de rétroprojection) et la gestion de la salle contre un rabais de 20% du tarif normal.*

Je joins un tableau excel qui permet l'équilibrage des coûts par rapport aux recettes et qui au cas où les recettes brutes seraient inférieures aux dépenses, l'écart serait facturé au prorata des utilisateurs. Attention, il y a trois onglets.

L'ensemble de ces points seront soumis à l'approbation des membres de l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I. lors de la prochaine réunion abordant la question de cette salle.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

En attendant une réponse officielle de la part du Service Economique concernant ses projets de travaux et d'aménagement concernant cette salle, Dominique RILLH a récemment confirmé à René-Noël DUPRAZ son souhait de prendre en charge les travaux de mise aux normes (électricité), d'aménagement (séparation salle principale / sas d'entrée actuel), de rafraîchissement (peintures) et d'ameublement (tables et chaises).

6) Poignée cassée de l'escalier A

La solution : une serrure à rouleau, à faire installer par la Ville.

7) La prochaine fête du C.E.M.O.I.

Date du 16 juin 2005 confirmée.

Lieu : cour intérieure du 12 rue Ampère

Cette année, nous souhaitons nous recentrer sur le Centre C.E.M.O.I., mais sans se fermer, sans oublier le quartier. On reparle du potentiel et de la variété du C.E.M.O.I. mais on se connaît toujours assez mal entre résidents.

En ce qui concerne l'organisation, les co-organisateurs habituels commencent à se lasser d'être toujours les mêmes à s'impliquer humainement et financièrement, alors que cela serait à la fois plus facile et moins coûteux si l'on était plus que 10 à tout supporter (sur plus de 40 structures présentes au sein du C.E.M.O.I.). Eric Habib nous fait savoir que Guillemette BEAL, de BH Technologie, est partante pour participer à l'organisation de la fête.

8) Climatisation

BH Technologie veut la climatisation, la Ville leur a promis (à lui aussi) les conduites d'eau glacée. Nous sommes tous d'accord pour avancer là-dessus et faire pression, mais ce ne sera pas pour cet été...

9) Bouchayer-Viallet

Demain 6 avril, un groupe de réflexion sera constitué à l'occasion d'une réunion préparatoire à l'aménagement des espaces publics du quartier de Bouchayer-Viallet. L'Association des Entreprises du C.E.M.O.I. sera représentée par René-Noël DUPRAZ.

Les réunions seront à nouveau ouvertes au public à partir du mois de septembre.

Pour en savoir plus d'ici là, le nouveau site www.bouchayer-viallet.info est en ligne.

10) Prochaines réunions de l'Association

- Réunion Fête : le **12 avril** de 12 à 14h dans la nouvelle salle de réunion commune.
- Assemblée Générale le 26 mai à 18h. Le prix de l'adhésion 2005 est fixé à 25 € TTC.